

ATELIER ESPACE DESTINE AUX PARENTS¹

Durée : 2 heures



Avril 2010

Mises à jour : juillet 2023

¹ **REPRODUCTION INTERDITE SANS AUTORISATION**

© Regroupement des organismes ESACE du Québec

TABLE DES MATIÈRES

1. Accueil et présentation	3
1.1 Équipe d'animation et organisme ESPACE.....	3
1.2 But du programme	3
1.3 Présentation des documents du ROEQ.....	4
1.4 Les situations personnelles.....	4
2. Analyse et problématique	5
2.1. Dynamique des abus de pouvoir.....	5
2.2 La violence faite aux enfants.....	6
2.3 La vulnérabilité des enfants et le pouvoir d'agir.....	6
3. L'atelier pour enfants : stratégies pour contrer la vulnérabilité :	9
3.1 Description de l'atelier pour enfants.....	9
3.2 Réactions possibles.....	12
3.3 Cahiers d'activités en complément au programme	12
4. La prévention au quotidien et la discipline positive	13
4.1 Faire de la prévention ce n'est pas seulement parler de violence... ..	13
4.3 La discipline positive	14
5. Pistes pour vérifier si un-e enfant est victime de violence	18
5.1 Comment savoir si.....	18
5.2 Comment aller vérifier vos doutes.....	19
6. Quand l'enfant se confie à vous.....	20
7. Ressources du milieu.....	21
8. Conclusion	23
9. Évaluation de l'atelier.....	24

1. ACCUEIL ET PRESENTATION

Objectifs

Accueillir les participant-e-s et présenter l'équipe d'animation, le but du programme ESPACE, les documents remis et le plan de la rencontre.

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #1

1.1 Équipe d'animation et organisme ESPACE

Présenter l'équipe d'animation ESPACE et mentionner que cet atelier pour adultes est en lien avec celui auxquels les enfants vont bientôt participer. Souligner le fait que leur présence à l'atelier pour adultes est très importante afin de pouvoir poursuivre la prévention de la violence après le passage d'ESPACE.

Présentation de votre organisme, ex : années d'existence, territoire couvert, nombre de personnes rencontrées...

Spécifier que nous ne sommes pas là pour juger mais nous allons parler ouvertement de la violence. Avec les enfants, ESPACE aborde la violence entre enfants et de la part d'adultes. Avec les adultes, nous souhaitons davantage amorcer une réflexion sur nos propres comportements d'adultes.

Lorsque, exceptionnellement, l'animation de cet atelier est effectuée par une seule personne, donner les informations suivantes :

« Habituellement, nous sommes deux pour animer cet atelier. Exceptionnellement, aujourd'hui, je suis seul-e; mais il y a d'autres personnes ressources au bureau d'ESPACE _____ pour répondre à des besoins particuliers. Je serai disponible à la pause ou à la fin de l'atelier, mais à tout autre moment, vous pouvez nous rejoindre aux heures d'ouverture. Notre numéro de téléphone est à la fin du Guide pratique que vous avez entre les mains. Mes collègues sont : X _____; Y _____; Z _____.»

1.2 But du programme

- Le programme ESPACE vise la prévention de toutes les formes de violence, qu'elle soit verbale, psychologique, physique, sexuelle ou qu'il s'agisse de négligence. Il est composé de trois volets : personnel du milieu visité, parents et enfants de 3 à 12 ans.
- Ses principaux objectifs sont d'outiller les adultes et les enfants pour savoir reconnaître la violence, donner des moyens concrets pour y faire face et développer un réseau d'entraide. ESPACE a besoin de vous et de l'implication du milieu (école ou milieu de garde) pour y arriver.
- Il favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie.

L'approche d'ESPACE se distingue des approches plus traditionnelles qui visent le contrôle des victimes potentielles ou de l'agresseur. Ces approches traditionnelles pour contrôler les victimes véhiculent souvent des messages du type « ne pas » : ne pas accepter de bonbons d'un inconnu, ne pas parler aux inconnus, ne pas monter dans la voiture d'un inconnu, bref, ne pas faire ceci ou cela, sans proposer de solutions possibles. En plus de s'appuyer souvent sur des mythes et des préjugés (les agressions par un inconnu représentent 15% des situations d'agressions), ces façons de faire suscitent la peur. Elles favorisent l'impuissance et le maintien de la vulnérabilité. De plus, la responsabilité de l'agression est ainsi facilement transférée à la victime qui n'a pas respecté les règles de « ne pas ».

Lorsque l'on tente de contrôler les agresseurs, cela procure une fausse sécurité, à moins de réussir à tous les mettre en prison en même temps et pour longtemps. Mais lorsqu'on arrive à les arrêter, plusieurs personnes ont déjà été agressées.

1.3 Présentation des documents du ROEQ

- Dépliant « Un ESPACE pour être bien dans sa peau »
Attirer l'attention sur :
 - le fait que l'organisme ESPACE est l'un des 10 membres du ROEQ énumérés à l'endos du dépliant;
 - le site Web;
 - les prix reçus indiqués à l'intérieur (ajouter le Prix des Droits et Libertés 2009, décerné par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse).
- Guide pratique à l'intention des parents en complément à l'atelier pour adultes;
- Liste des ressources de la région pour adultes et enfants;
- Évaluation de la rencontre;
- Plan de la rencontre;
- Questionnaire sur différentes formes de violence faite aux enfants (facultatif).

Cet atelier est d'une durée de deux heures incluant une pause de 10 minutes. Inviter les gens à poser leurs questions au fur et à mesure.

1.4 Les situations personnelles

Puisque l'atelier aborde la prévention de la violence, il se pourrait que des personnes présentes ici ce soir, aient besoin de parler de situations personnelles ou qui concernent leur enfant. Nous vous proposons de venir nous voir à la fin de la rencontre ou de nous contacter, plus tard, au bureau. Vous pourriez aussi faire appel à l'une des ressources que vous trouverez dans la liste des ressources de la région.

AU BESOIN : Si quelqu'un dit quelque chose qui pourrait porter atteinte à une personne ayant vécu de la violence, vous pourriez utiliser une formule comme celle-ci : « étant donné la possibilité qu'il y ait, parmi nous, des personnes ayant subi de la violence, par respect pour elles, il serait important de faire attention à nos commentaires. »

2. ANALYSE ET PROBLEMATIQUE

Objectif

Conscientiser les participant-e-s

- à la dynamique des abus de pouvoir qui sont à la source des agressions;
- aux différentes formes de violence
- à l'analyse des facteurs de vulnérabilité et aux moyens pour les contrer

Pour dynamiser cette partie voir la boîte à outils Partie #2

2.1 Dynamique des abus de pouvoir

Au-delà des situations spectaculaires que l'on voit dans les médias, il y a la violence qui nous touche toutes et tous. Celle sur laquelle nous avons du pouvoir.

La violence faite aux enfants est l'expression d'un abus de pouvoir d'un adulte sur un enfant ou encore d'un enfant sur un autre plus vulnérable. C'est pourquoi notre analyse questionne les inégalités de pouvoir entre les personnes et notre approche vise le renforcement des enfants, des adultes et des milieux de vie.

Notre statut d'adulte nous donne du pouvoir sur les enfants. Ce pouvoir est aussi et surtout une responsabilité face aux enfants : les encadrer, les guider, leur transmettre des valeurs, de l'affection, etc. Ce pouvoir n'est donc pas mauvais en soi, tout dépend de ce que nous en faisons et la majorité du temps nous l'utilisons correctement pour guider les enfants. Cela devient un problème quand nous l'utilisons pour poser des gestes qui n'apportent rien au bien-être de l'enfant et qui l'abaissent plutôt que de l'élever, le valoriser. Ces abus de pouvoir se traduisent alors en agressions.

AU BESOIN : Si cela vous semble pertinent ou en réponse à des questions, vous pouvez nommer le fait que l'action des organismes ESPACE est basée sur des valeurs féministe et communautaire :

- Le mouvement féministe établit des liens entre les agressions commises envers les enfants et celles commises envers les femmes en reconnaissant que toutes les agressions commises envers les enfants sont avant tout des actes de domination et d'oppression exercés par une personne qui est en situation de pouvoir sur l'enfant. Ainsi, avant d'être un problème individuel, la violence envers les enfants est vue comme un problème social.
- L'action des organismes communautaires autonomes se caractérise notamment par la recherche de justice sociale, la promotion de l'autonomie individuelle et collective, un fonctionnement démocratique et l'engagement militant dans une perspective de changement social.

2.2 La violence faite aux enfants

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #2

Quelques minutes pour parler de la violence faite aux enfants.

On peut se demander si le fait d'avoir perdu patience, d'avoir donné une claque sur les fesses de son enfant ou de l'avoir laissé seul à la maison constitue de la violence ou de la négligence. La ligne de démarcation n'est pas toujours claire. **Il y a une distinction entre un geste exceptionnel et des actes répétés qui affectent la santé physique ou psychologique de l'enfant,² l'impact n'est pas le même.**

Pour nous aider lors de situations stressantes :

- Au lieu de se poser la question : qu'est-ce que je dois faire? Se demander : de quoi l'enfant a-t-il besoin ? Si un enfant vient de renverser, par exemple, son verre de lait ou de jus, qu'est-ce que je fais, je crie? Je me précipite et je ramasse le dégât ? Dans les deux cas, il n'apprend rien. Or, mon rôle est de lui apprendre. Alors, je me pose la question : de quoi a-t-il besoin ? Il se sent possiblement démuni et coupable. Il faut donc lui donner la possibilité de réparer sa faute. Je peux dire : vite le linge de table, il est sous l'évier. Je ne lui donne pas un ordre, mais l'information dont il a besoin pour réparer la situation.³
- Se demander est-ce que je l'élève ou le rabaisse ?
- Pour des situations plus complexes, ne pas hésiter à demander l'avis d'autres personnes : ami-e-s, intervenant-e-s du milieu, etc.

AU BESOIN : Si vous souhaitez aborder les différentes formes de violence en atelier, vous pouvez le faire à l'aide du guide pratique ou du document « Différentes formes de violence » (voir complément d'information). Vous pouvez aussi référer les adultes au Guide pratique pages : 4 et 5 ou simplement offrir le document « Différentes formes de violence » sur la table de documentation.

Pour les personnes intéressées par le sujet, le ROEQ a diffusé sa position sur la fessée par un article paru en 2007 (voir le complément d'information). Vous pouvez en mettre des copies sur la table ainsi qu'un dépliant du Ministère de la justice Canada et Santé Canada⁴ intitulé : *Pourquoi faut-il éviter de donner la fessée ?*

2.3 La vulnérabilité des enfants et le pouvoir d'agir

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, parties #2.3

Trois facteurs importants rendent les enfants vulnérables aux agressions :

² Visage de la violence, La violence contre les enfants, Santé et services sociaux du Québec 2001-2002

³ Cet exemple est inspiré d'un extrait d'article du journal la Presse, parue le 16/06/2008. Il s'agit d'une entrevue faite par Silvia Galipeau avec Isabelle Filliozat, psychologue clinicienne et psychothérapeute française.

⁴ Pour obtenir gratuitement des exemplaires de la brochure, communiquez avec : Centre national d'information sur la violence dans la famille. Téléphone : 1(800)267-1291 ou (613)957-2938. Courriel : ncfv-cnivf@phac-aspc.gc.ca

- 1) le manque d'information
- 2) leur dépendance vis-à-vis des adultes
- 3) l'isolement social.

Les enfants manquent d'information sur les agressions :

Les enfants sont généralement peu ou mal informés au sujet des agressions et encore moins de leurs droits. Les adultes sont souvent mal à l'aise avec le sujet ou ne veulent pas leur faire peur ou encore, s'appuient sur des informations fausses, ignorant par exemple, que le « méchant inconnu aux bonbons » ne court pas les rues, comparativement à l'agresseur connu et souvent aimé qui vit avec l'enfant ou dans son entourage. Voici les actions à favoriser...

...pour contrer le manque d'information :

- Fournir aux enfants de l'information qui les aidera à reconnaître la violence et à savoir comment réagir;
- Sensibiliser les adultes à ce problème et les préparer à reconnaître la violence et à recevoir des confidences.

Leur dépendance vis-à-vis des adultes.

Il est naturel que les enfants dépendent des adultes pour être nourris, éduqués, aimés et pour apprendre à vivre en société. Cette dépendance devrait susciter la protection des adultes, mais il arrive que des adultes l'utilisent, au contraire, au détriment de l'enfant en leur infligeant des blessures morales ou physiques. De leur côté, les enfants se voient comme les adultes les voient, c'est-à-dire souvent comme des êtres qui ont besoin des adultes pour régler leurs problèmes et les protéger. Voici les actions à favoriser...

...pour contrer la dépendance :

- Informer les enfants de leurs droits;
- Donner des moyens pour agir face au danger;
- Développer l'affirmation de soi (dire non);
- Développer la capacité d'utiliser leur jugement critique plutôt que de demander l'obéissance aveugle.

AU BESOIN : Si on vous questionne sur « développer la capacité de jugement plutôt que l'obéissance aveugle », vous pouvez soumettre des questions sans attendre de réponse : Est-ce que je demande à mon enfant d'obéir à la gardienne, au gardien en tout temps ou je lui permets de remettre en question certaines exigences ? Est-ce que je permets à mon enfant de remettre en question certains de mes agissements ? Est-ce que mon enfant a le droit d'exprimer son désaccord ? Etc.»

Les enfants sont vulnérables aux agressions parce qu'ils-elles sont isolé-e-s

Connaissant peu les ressources d'aide disponibles et ignorant leurs droits, les enfants n'auront pas le réflexe de recourir aux intervenants de leur milieu de garde, école, de déposer une plainte à la police, d'appeler le CLSC ou la DPJ. Entre ami-e-s, les enfants se considèrent souvent comme de simples partenaires de jeux et non comme des personnes pouvant s'entraider. La situation devient plus aiguë pour les enfants victimes de violence à qui l'agresseur a dit de garder le secret. Nous voyons rarement un-e enfant appeler la police ou la protection de la jeunesse. Voici les actions à favoriser...

...pour contrer l'isolement :

- Développer l'entraide entre enfants et avec les adultes;
- S'assurer que les adultes et les enfants connaissent les ressources qui existent pour eux;
- Amener l'enfant à identifier des adultes de confiance dans son entourage.

3. L'ATELIER POUR ENFANTS : STRATEGIES POUR CONTRER LA VULNERABILITE :

Objectifs

Informar les adultes de la façon dont le sujet sera abordé avec les enfants afin de les rassurer au besoin et de leur permettre de poursuivre la prévention dans le même esprit, avec un vocabulaire semblable.

S'assurer qu'ils comprennent l'importance du renforcement du pouvoir d'agir des enfants en prévention.

Puisqu'il est impossible de surveiller les enfants 24h/24, le programme ESPACE a été conçu pour diminuer la vulnérabilité des enfants et augmenter leur pouvoir d'agir.

ESPACE mise sur **l'affirmation, l'entraide et la force intérieure** pour prévenir la violence. Voyons comment, avec l'atelier des enfants.

Présenter l'atelier auquel les enfants participeront bientôt.

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #3

3.1 Description de l'atelier pour enfants

Généralités touchant tous les niveaux :

- ESPACE visite tout le milieu (de garde ou scolaire), enfants et adultes.
- Les ateliers sont adaptés aux différents groupes d'âge, mais c'est le même contenu.
- « Il y aura trois personnes pour animer l'atelier dans chaque groupe (ou classe) d'enfants de votre CPE (ou école). L'animation principale sera assumée à tour de rôle par chacune de ces personnes. Il y aura des mises en situation qui seront, elles aussi, jouées à tour de rôle par les animatrices, l'animateur. »
- Mises en situation et discussion : version négative où l'enfant perd ses droits et ensuite, version positive où l'enfant garde ses droits.
- La victime est à tour de rôle une fille et un garçon dans les mises en situation.

C'est aux parents que nous donnons le plus d'information puisqu'ils ne pourront assister à un atelier pour enfants.

3.1.1 Parents du PRÉSCOLAIRE

Principaux éléments de l'atelier préscolaire :

- ❖ L'atelier se déroule sur 3 jours : 20 à 30 minutes d'animation suivi de rencontres, le tout pouvant aller jusqu'à un maximum d'une heure par jour.

Contenu :

Jour 1 :

- Les 3 droits avec les photos et les gestes (les expliquer brièvement).
- Enfant qui se fait prendre son jouet/sa collation par un autre enfant (taxage et intimidation).
- Retour et recherche de solutions : dire « non », demander l'aide d'ami-e-s, en parler à un-e adulte de confiance.
- Exercice du « NON » affirmatif ;
- Période libre à la fin du jour 1, avec l'équipe d'animation pour prise de contact.

Jour 2 :

- Mise en situation avec les marionnettes : enfants qui protègent leurs droits face à une personne peu connue qui veut leur montrer ses chiots qui sont à sa maison.
- Mêmes solutions que le jour 1.
- Règles de sécurité, autodéfense avec le cri.
- Sur base volontaire, les enfants sont invités à venir poser des questions ou vérifier leur compréhension des notions vues en atelier avec une personne de l'équipe d'animation.
- Rôle de l'animatrice-animateur : Dans le cas où il y aurait des confidences nécessitant un suivi, l'animatrice-animateur devient le lien entre l'enfant et les ressources du milieu.
- Les rencontres se feront à la vue de la personne responsable du groupe (corridor, coin de la classe...).

Jour 3 :

- Chanson : « Tête, épaules, genoux, orteils ».
- Nommer les parties du corps d'enfants à l'aide de croquis.

Trois mises en situation :

- Enfant qui se fait pousser et chatouiller par sa grande sœur.
- Enfant qui se fait enlever ses droits par son oncle, qui la manipule pour des caresses et de baisers (attouchements sexuels, bons et mauvais secrets, déculpabiliser l'enfant, responsabilité de l'agresseur).
- Mêmes solutions que le jour 2.
- Trouver trois personnes adultes de confiance.
- Enfant qui parle à un adulte de confiance pour obtenir de l'aide.
- Aide-mémoire.
- Période de questions et de révision comme au jour 2.

3.1.2 Pour les parents du PRIMAIRE

Principaux éléments de l'atelier primaire

- L'atelier en classe est d'environ 1h-1h15.
- Période de questions et de révision.

Contenu :

- ❖ Les trois droits : sécurité, force, liberté.
- ❖ Les règles existent pour protéger mes droits et ceux des autres.
- ❖ Enfant qui se fait intimider par un autre enfant : les tactiques d'exploitation : répétition des gestes, paroles dénigrantes, approbation des autres contre la victime, climat de peur, elle la pousse, la personne qui fait de l'intimidation veut diminuer l'autre.
- ❖ C'est souvent possible de garder nos droits par des moyens simples : dire « non », demander l'aide d'ami-e-s, en parler à un adulte de confiance. Parfois, il se peut que nous ayons besoin de réagir physiquement, nous avons alors besoin de l'autodéfense.
- ❖ Aux inconnus rencontrés sur Internet, on ne donne pas de renseignement personnel. Les rendez-vous avec les ami-e-s on peut les faire par téléphone ...
- ❖ Enfant qui se fait enlever ses droits par une personne connue (voisin/oncle), les tactiques d'exploitation de séduction, d'isolement et de culpabilisation. « Il mélange tout, il essaye de manipuler Yuri pour le forcer à faire ce que lui veut. »
- ❖ **1^{er} et 2^e cycles** : enfant qui se fait offrir un cadeau par un proche (oncle) en échange de caresses et d'un baiser : attouchements sexuels, bons et mauvais secrets, chantage, manipulation, déculpabiliser l'enfant. Les mêmes solutions ressortent.
- ❖ **3^e cycle** : relation amoureuse entre jeunes (exploitation) où l'envie d'être cool, de découvrir le plaisir d'aimer et d'être aimée est confrontée à une attitude de manipulation, de jalousie et de menaces.
- ❖ Trouver trois adultes de confiance et continuer de le dire jusqu'à ce qu'on le croit.
- ❖ Guy vit une situation difficile et veut en parler à sa personne de confiance.
- ❖ Aide-mémoire.
- ❖ Sur base volontaire, les enfants sont invités à venir poser des questions ou vérifier leur compréhension des notions vues en atelier avec une personne de l'équipe d'animation.
- ❖ Rôle de l'animatrice-animateur : Dans le cas où il y aurait des confidences nécessitant un suivi, l'animatrice-animateur devient le lien entre l'enfant et les ressources du milieu.
- ❖ Les rencontres se feront à la vie de la personne responsable du groupe (corridor, coin de la classe...).

- ❖ Période d'activités : les enfants sont invité-e-s à faire un dessin ou à écrire un texte.

3.2 Réactions possibles

Les adultes craignent parfois qu'un programme comme le nôtre ait des effets négatifs chez les enfants : peur, agressivité, etc. Nous avons voulu vérifier cela et les résultats démontrent bien qu'il n'y a pas de raison d'avoir ces craintes. Les résultats proviennent d'une recherche⁵ effectuée auprès de parents d'enfants de 1^{ère} et 3^e année ayant participé à un atelier ESPACE.

Les résultats de recherches sont disponibles et si vous avez des questions vous pourrez nous les poser à la fin (voir : Ajout proposé aux ateliers adultes : recherches effectuées sur le programme ESPACE en date de mai 2001 « Effets secondaires chez les enfants »).

AU BESOIN :

Selon les réactions, les questions et le temps disponible, donner cette information qui permet d'outiller les adultes face à certaines réactions.

Il se peut que les enfants modifient leur comportement suite à l'atelier, c'est sans doute qu'ils sont en train de tester leurs nouveaux apprentissages. Par exemple, des enfants pourraient utiliser les trucs d'autodéfense même s'ils ne sont pas en danger. C'est l'occasion de mentionner que vous êtes rassuré-e-s de savoir qu'il-elle sait se défendre physiquement au besoin, ou dire non. Ensuite, vous pouvez recadrer l'information reçue en parlant des droits des autres qui sont aussi importants que les siens et rappeler les règles à la maison, à l'école, dans les sports. L'autodéfense c'est utile lorsque nous sommes en danger, quand quelqu'un veut nous faire du mal et que nous sommes pris. On les utilise pour se débarrasser et aller chercher de l'aide.

3.3 Cahiers d'activités en complément au programme

Présenter les cahiers d'activités complémentaires destinés aux enfants (une activité par cycle du primaire et une du préscolaire, si vous avez le temps) et mentionner qu'ils ont été créés pour favoriser la révision, le maintien des acquis faits lors de l'atelier ainsi que l'atteinte d'objectifs pédagogiques. Les enseignantes et les enseignants demanderont possiblement aux enfants de réaliser certaines activités en classe, mais ce cahier appartient à l'enfant ayant participé à un atelier ESPACE. Le personnel reçoit, quant à lui, un cahier destiné au personnel éducatif. Les enfants du primaire auront normalement un exercice à faire à la maison avant l'atelier en classe, en préparation à la venue d'ESPACE. Vous serez alors invités à visiter le site Internet ESPACE avec votre enfant.



⁵ HÉBERT, MARTINE; GAGNON, FRANCINE. « Analyse des retombées du programme Espace, *Enfant victimes : quand la vie n'est pas un conte* », Association québécoise Plaidoyer-Victimes, 2001, pages 25-31.

4. LA PREVENTION AU QUOTIDIEN ET LA DISCIPLINE POSITIVE

Objectif

Conscientiser les adultes au sujet des gestes et attitudes du quotidien qui renforcent les enfants et sont à la base d'une prévention efficace à la maison.

Au quotidien, nous pouvons procurer à nos enfants une bonne partie du bagage qui leur permettra de faire face à toutes sortes de situations pouvant survenir dans leur vie et aussi pour faire face à la violence.

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #4

4.1 Faire de la prévention ce n'est pas seulement parler de violence...

Voir Guide pratique à l'intention des parents, pages 11 à 13

...C'est aussi :

- Favoriser le développement de la confiance en soi chez l'enfant, de son autonomie, sa force et son affirmation ;
- Créer des moments de complicité ;
- Construire des relations basées sur le respect.

Nous renforçons nos enfants quand nous leur montrons leur importance en tant que personnes dignes d'attention et de respect. Cela peut-être chaque fois que vous :

- faites sentir à votre enfant que vous l'aimez...
- parlez avec votre enfant et prenez le temps de l'écouter...
- montrez à votre enfant que vous lui faites confiance...
- aidez votre enfant à devenir responsable...
- permettez à votre enfant de découvrir que vous n'êtes pas une personne parfaite...

Toutes les occasions pour augmenter son estime personnelle, sa confiance en son jugement et sa capacité à réagir, devraient être utilisées.

4.2 Information constructive et rassurante

Faire de la prévention c'est aussi donner aux enfants une information constructive et rassurante sur la prévention de la violence.

(Voir le Guide pratique à l'intention des parents, chapitre 2)

- Présenter les pages 14 à 22 du Guide pratique à l'intention des parents et faire ressortir les grandes lignes rapidement, afin de susciter l'intérêt des parents à lire le guide.

Superviser l'utilisation d'Internet :

Faire ressortir l'importance de superviser les visites des enfants sur Internet. Ex. de moyen pour faciliter la supervision : mettre l'ordinateur dans un espace commun.

Référer les personnes intéressées par des trucs à ce sujet, au document : « Ressources au niveau provinciale » (voir complément d'information).

4.3 La discipline positive

La discipline positive permet de développer l'estime de soi et l'affirmation. Des enfants affirmatifs sont moins vulnérables face à la violence.

Les enfants ont besoin pour se développer, d'un environnement prévisible et de relations affectives significatives.

Les cinq « C » : Établir des règles...

1. **Clares et sécurisantes.** Faciles à comprendre par les enfants, elles véhiculent les principales valeurs éducatives que je veux transmettre. Ex : respect de soi, des autres, de l'environnement, développer de saines habitudes de vie, etc.
2. **Concrètes et réalistes,** qui reflètent le comportement escompté. Elles sont formulées à la positive. Ex : Au lieu de dire « arrête de crier » je dirai : « Parlons doucement, il y a un bébé qui dort ».
3. **Constantes et prévisibles,** elles ne varient pas au gré de l'humeur de l'adulte et elles sont peu nombreuses, car les enfants de 6 à 12 ans peuvent intégrer et appliquer 5 à 6 règles à la fois.
4. **Cohérentes.** Il est essentiel que l'adulte prêche par l'exemple en agissant lui-même selon les valeurs qu'il veut transmettre. Ex : Je demande à mon enfant de faire son lit le matin, alors bien sûr, je fais le mien !
5. **Conséquences logiques** à l'appui. Les conséquences sont des moyens d'apprendre et de grandir. Pour que les enfants apprennent à assumer les conséquences de leurs gestes, il doit, idéalement, y avoir une logique entre leur comportement jugé inacceptable et la conséquence.

Exemple pour le préscolaire :

- Le temps où l'enfant continue ses jeux plutôt que de se préparer à aller au lit quand c'est l'heure et qu'on le lui demande, c'est du temps en moins pour l'activité agréable avant d'éteindre la lumière (lecture, télé, chansons, etc.).

Exemple pour le primaire :

- Vous avez déjà dit à vos enfants que c'est la règle chez-vous : les enfants doivent porter leur casque de vélo pour aller à bicyclette, mais que votre fils de 10 ans revient de l'école tête nue. Vous pourriez lui dire : « Tu sais qu'il est dangereux d'aller à vélo sans casque. Puisque tu as choisi d'ignorer la règle de sécurité, tu devras marcher maintenant. Je vais ranger ta bicyclette jusqu'à lundi et après, tu pourras l'utiliser quand tu décideras de porter ton casque de vélo. »

Puisqu'il peut y avoir des exceptions aux règles, les règles sont fermes, mais pas fermées.

Exemple :

- La semaine, quand les devoirs sont faits, les enfants ont droit à une courte période de jeux vidéo ou à l'ordi ou de télé. Par contre, la règle peut s'assouplir la fin de semaine, lors de soirée ciné ou si vous décidez d'accorder une récompense, un privilège, etc.

Souvenez-vous que les conséquences sont des moyens d'apprendre et que l'apprentissage n'a pas besoin d'être douloureux.

Souligner les bons comportements

Construire avec les forces et les réussites est un meilleur gage de succès que d'essayer de corriger les erreurs et les échecs. Pourtant, on oublie parfois de souligner et d'apprécier les comportements que l'on souhaite voir se répéter en insistant plutôt sur ce qui nous dérange. L'enfant peut reproduire un comportement simplement pour obtenir notre attention. Cesser d'accorder trop d'attention aux comportements non désirés et souligner régulièrement les comportements désirés par des félicitations et des sourires, c'est une façon de passer un message clair et constructif.

Exemple :

- « Tu as travaillé fort, tu as ramassé la plupart de tes jouets et tous tes vêtements. Je vais t'aider à ranger le reste de ta chambre, et ensuite nous dînerons. »

Comment cesser d'accorder trop d'importance aux comportements non-désirés ? En se posant deux questions :

- 1) Est-ce que son comportement est dangereux (pour lui ou pour les autres) ?
- 2) Est-ce que son comportement aura un impact dans sa vie ou celle de sa famille ?

Si vous répondez non aux deux questions, cela veut dire que vous pouvez ignorer le comportement. Si vous répondez oui à une des deux questions ou aux deux questions, cela veut dire qu'il est préférable d'intervenir.

Décrire le comportement et non l'enfant

Les enfants et les adultes aussi se corrigent plus facilement si on leur présente des faits précis comme les suivants :

- Dire à l'enfant ce qu'il a fait de mal ou d'inapproprié, avec compassion au besoin ;
- Indiquer le comportement que vous attendez, en le répétant souvent au besoin ;
- Au besoin, informer l'enfant du sentiment que vous éprouvez.

Exemples pour le **préscolaire** :

- « Quand tu me cries dans les oreilles, je n'aime pas cela. Je veux que tu me parles doucement ! »
- Tu t'es levé de table sans demander la permission, je sais que c'est difficile pour toi, mais la règle à la maison c'est que tu dois rester assis à table pendant le repas.
- C'est défendu de lancer le ballon dans la maison, le ballon peut être roulé au sol ou aller dehors.

Exemple pour le **primaire** :

- « Quand tu ne me dis pas où tu es et je suis inquiète. Je veux que tu me téléphones avant d'aller chez une amie à la sortie de l'école. »

Développer l'estime de soi...

- Par une conséquence logique qui prend la forme d'un geste réparateur. Il s'agit de demander à l'enfant de réparer une faute par un geste constructif. La réparation réduit le sentiment de culpabilité tout en l'aidant à assumer sa responsabilité. Ex : Un-e enfant qui utilise des paroles violentes envers une autre personne...trouve trois paroles agréables à dire à cette personne. Une enfant qui utilise la violence physique...répare son geste par une attitude sympathique comme transporter le sac d'école de l'enfant blessé, faire un jeu avec son petit frère, etc. Un enfant qui joue ou qui lit quand c'est l'heure de se préparer à partir et retarde ainsi ses parents, pourra aider à ranger la vaisselle ou mettre la table le soir ... pour redonner du temps à ses parents.
- En accordant à l'enfant la chance de racheter un privilège perdu lorsqu'il se conduit bien, pendant une période de temps déterminée d'avance, c'est lui montrer qu'il a droit à l'erreur, qu'il peut réparer une erreur et c'est lui pardonner. La possibilité de rachat amène l'enfant à voir l'adulte comme un être souple et chaleureux.
- En offrant une présence chaleureuse et en favorisant l'expression des sentiments et des émotions ;
- En confiant des responsabilités adaptées à son âge, à son tempérament, en l'aidant au besoin ;
- En valorisant ses forces, ses réussites et en suggérant des moyens pour faire face à ses difficultés.

Offrir des choix

Favoriser la participation active des enfants en leur offrant des choix simples, cela donne un sentiment de liberté face aux activités nécessaires pour une vie saine.

Exemples :

- Rémi, c'est l'heure de se laver, est-ce que tu préfères prendre une douche ou un bain ?
- Préfères-tu t'inscrire à un cours de judo ou de natation? Préfères-tu manger de la lasagne ou du pâté chinois pour souper?

Faire ses propres constats

Dans certaines situations, l'enfant apprend mieux si on le laisse faire ses expériences. Ex : Face à un-e enfant qui ne veut pas mettre ses mitaines pour aller dehors, le-la laisser aller dehors, quelques minutes, sans mitaines. Il-elle aura froid et s'apercevra qu'il est préférable de porter des mitaines. S'assurer, cependant que l'enfant est en sécurité.

Lorsque la situation me dépasse...

Quand je me sens emporté-e par ma colère, je peux utiliser la règle des « 3R » :

- Reculer :** Je suis en colère, je le nomme et je me retire ;
Respirer : Je réfléchis, je trouve un moyen d'exprimer ma colère de manière acceptable ;
Réagir : Je suis calme, je peux discuter, chercher et appliquer une solution.

La discipline positive n'est pas magique, car chaque enfant est différent et chaque situation est différente. Une technique pourrait fonctionner très bien avec un enfant, mais pas du tout avec un autre ou pas ce jour-là. Une situation particulière pourrait représenter une plus grande difficulté et nécessiter de l'aide extérieure.

Rappelons-nous qu'il s'agit de multiplier les occasions de reconnaître les réussites et les efforts de chaque enfant.

Pour celles et ceux qui veulent aller plus loin à ce sujet ; les référer à la brochure de Parents pour la vie « *Oui vous le pouvez ! Des méthodes de discipline positive pour vous et votre enfant* » et prévoir d'en apporter avec vous afin de pouvoir les offrir sur place.

5. PISTES POUR VERIFIER SI UN-E ENFANT EST VICTIME DE VIOLENCE

Objectif

Conscientiser les adultes aux indices de stress et à la possibilité que l'enfant ait été victime de violence.

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #5

5.1 Comment savoir si...

Des blessures et des marques peuvent être des indices de violence. Mais les traces ne sont pas nécessairement visibles.

Nous le sentons intuitivement lorsqu'un enfant que nous connaissons bien vit une situation stressante. Des changements soudains dans le comportement d'un enfant sont souvent l'indice que quelque chose ne va pas : colère subite, fatigue, apathie, cauchemars, agressivité, recommencer à mouiller son lit, replis sur soi, etc. C'est notre rôle d'adulte de vérifier ce qui se passe et d'offrir notre aide.

Le stress chez l'enfant est habituellement causé par :

- **une situation nouvelle** : déménagement, entrée à l'école, la naissance d'un nouveau bébé dans la famille, etc ;
- **des moments difficiles** : période d'examens, divorce, perte d'un être cher, chicanes, etc.

Mais il peut arriver que la raison de son stress soit le fait de vivre de la violence.

Tous les enfants ne réagissent pas de la même façon à la violence. Cela dépend :

- ✓ de leur âge ;
- ✓ de leur personnalité ;
- ✓ du type de violence vécue;
- ✓ de la fréquence et de la durée des gestes posés;
- ✓ du lien qui unit la victime à l'agresseur;
- ✓ de la présence ou non de personnes significatives dans son environnement ;

Aussi, certains enfants se confient facilement, d'autres peuvent garder le silence ou mentir pour différentes raisons :

- par peur de ne pas être crus ;
- par crainte des représailles ;
- par sentiment de culpabilité ;
- pour protéger l'agresseur.

Il serait précipité de tirer des conclusions sans avoir vérifié auprès de l'enfant ce qui se passe.

AU BESOIN : Pour les personnes intéressées à avoir la liste des indices de stress chez les enfants, l'organisme peut en offrir des copies à prendre sur la table (voir dans la section complément d'information) ou référer les gens au Guide : « *Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant, Quand et comment signaler ?* » aux pages : 9 pour l'abandon, 11 pour la négligence, 12 pour les mauvais traitements, 13 pour les «abus sexuels», 15 pour les abus physiques, 16 pour les troubles de comportements sérieux.

Pour les personnes intéressées à en savoir plus sur le mensonge, voir le complément d'information à ce sujet.

5.2 Comment aller vérifier vos doutes

En faisant les premiers pas, en parlant de nos doutes et inquiétudes tout en respectant le rythme et les besoins de l'enfant.

Exemple de situation où l'adulte vérifie ses doutes

« Écoute, j'ai l'impression que quelque chose ne va pas et ça m'inquiète. As-tu le goût de m'en parler ? Peut-être qu'ensemble on pourrait trouver une solution. »

Malgré nos inquiétudes, il vaut mieux éviter de harceler l'enfant et plutôt créer un climat de confiance et d'ouverture. L'enfant sentira le respect qui lui est accordé et aura davantage le goût de se confier.

Si l'enfant ne se confie pas, c'est peut-être parce que le problème peut être réglé sans nous. Cependant, si la situation persiste, nous pouvons lui faire part, à nouveau, de nos inquiétudes.

6. QUAND L'ENFANT SE CONFIE A VOUS...

Objectif

Démystifier l'intervention en donnant des lignes guides.

Certains problèmes confiés par les enfants peuvent nous sembler petits. D'autres nous apparaîtront plus sérieux. Pour l'enfant, peu importe le problème, la situation est importante. Nous devons donc accorder à chaque confiance, l'attention nécessaire afin d'aider l'enfant du mieux que nous pouvons.

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #6

Pour cette partie, vous trouverez plus de détails dans le *Guide pratique à l'intention des parents* aux pages 27 à 32. Inviter les parents à compléter par la lecture des chapitres 3 et 4.

Grandes lignes :

- Commencer par mettre l'enfant à l'aise en l'écoutant dans un endroit calme et discret ;
- Croire ses confidences sans porter de jugement ;
- Contrôler, dans la mesure du possible, vos réactions. Cela contribuera à calmer l'enfant. Si vous êtes en colère ou que vous avez de la peine, dire à l'enfant que ce n'est pas à cause de lui, mais à cause de la situation que vous réagissez ainsi ;
- Rassurer l'enfant, ex : tu as bien fait d'en parler, c'est courageux de ta part, tu as le droit de te sentir en sécurité, ce qui t'arrive n'est pas de ta faute ;
- Valider ses émotions sans lui suggérer les nôtres ;
- Demander à l'enfant comment je peux l'aider et quelles sont ses idées pour résoudre le problème. Cela lui redonne du contrôle sur la situation ;
- Laisser l'enfant donner sa version des faits sans l'influencer. À mesure que la confiance grandira, vous en saurez davantage ;
- Respecter son rythme, poser des questions simples et ouvertes (qui, quoi, quand, où)
- Ne pas faire de promesses que l'on ne peut tenir.

Si le problème est simple à résoudre

- Établir, avec l'enfant, un plan d'action, c'est-à-dire les démarches à entreprendre ;
- Apporter du support tout au long de la démarche.

Si le problème est plus complexe

- Vérifier si l'enfant est en sécurité. Y a-t-il beaucoup ou un peu de temps pour réagir.
- Si l'enfant est en danger, expliquer la suite des choses, que d'autres personnes seront probablement impliquées...
- Pendant cette période difficile, l'enfant aura besoin de gens pour le réconforter, et peut-être que vous aussi...

Il est important de faire savoir à l'enfant que vous ne l'abandonnerez pas, qu'il aura l'aide nécessaire. Si ce n'est pas votre aide, ce sera celle d'une autre personne.

7. RESSOURCES DU MILIEU

Objectifs

Informar les adultes des ressources existantes, les responsabiliser face à l'importance de se mobiliser pour chercher l'aide nécessaire et démystifier certaines ressources comme la DPJ.

Aller chercher l'aide de notre entourage ou auprès de certains organismes, au besoin, c'est important. Mais qui peut nous aider lors d'un dévoilement ?

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #7

Nos proches : le fait de leur confier ce qui nous préoccupe peut nous aider...

Le milieu de garde ou scolaire de l'enfant : très souvent, le service de garde ou l'école dispose de personnes pouvant nous conseiller ; les nommer avec l'aide des parents.

Les organismes communautaires et les groupes d'entraide : ils existent pour répondre à différents besoins. Pour les trouver, il est possible de contacter ESPACE ou le CLSC de votre région. Ils pourront vous aider ou vous référer à d'autres ressources.

Les CSSS : hôpitaux, CLSC, etc. Il s'agit de s'informer des services offerts.

Centres jeunesse : Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ)

Étant donnée la dépendance des enfants vis-à-vis des adultes, nous avons le devoir de protéger les enfants, pas seulement les nôtres mais aussi, tous les enfants. C'est pour cela qu'il y a la loi de la protection de la jeunesse.

- **Si vous avez des doutes** à savoir si une situation doit être rapportée ou non : contacter le service d'information de la DPJ au même numéro que pour un signalement.

Si vous êtes témoin d'une situation de violence, ou si un enfant vous confie une situation de violence qu'il a vécu, vous avez l'obligation, selon la loi, de signaler toutes situations de violence physique ou de violence sexuelle. Pour toutes autres formes de violence, vous pouvez le faire. Les auteurs de ces situations de violence ne proviennent pas nécessairement que du milieu familial de l'enfant. Cela peut également se dérouler de la part d'un adulte travaillant dans le milieu éducatif de l'enfant et la violence peut prendre différentes formes (ex. crier quotidiennement après les enfants, faire des menaces dans le but de faire peur, etc.). Ce sont des situations très délicates, mais rappelez-vous qu'il est important de signaler. C'est la loi et c'est confidentiel. Il est important d'agir pour protéger les enfants, en signalant ce genre de situations.

AU BESOIN : Si des personnes parlent de leur mauvaise expérience avec la DPJ. Bien qu'il y ait eu des expériences malheureuses de signalement, elles ne le sont pas toutes et c'est en utilisant les services que nous confirmons les grands besoins de la population.

Pour d'autres informations sur la LPJ et le signalement, référer au document « Loi de la protection de la jeunesse et signalement (voir complément d'information).

Référer les adultes au Guide du signalant intitulé *Faire un signalement au DPJ, C'est déjà protéger un enfant. Quand et comment signaler?*⁶ Il est aussi possible de le trouver sur Internet. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-838-03F.pdf>

Service de police

Lorsque l'on souhaite que l'agresseur soit arrêté, c'est la police qui doit être contactée. Cette démarche, permettra de protéger d'autres enfants. Même lorsque l'on ne souhaite pas porter plainte, il est conseillé de contacter la police qui peut être à la recherche d'indices.

Ressources de votre milieu

Selon le temps qu'il reste de disponible, présenter quelques ressources de votre région ou provinciales qui vous semblent importantes à faire connaître. Ex : des ressources d'aide spécifiques pour les enfants qui se préoccupent de cyberintimidation, de soutien psychologique, etc. Porter attention à l'accès des ressources présentées, tout le monde n'a pas les mêmes moyens financiers ou pour se déplacer.

⁶ Le contenu de ce guide tient compte des modifications apportées à la LPJ entrées en vigueur le 9 juillet 2007. Ce document est édité par la Direction des communications du ministère de la Santé et des services sociaux du Québec
10116 / ROEQ / Atelier destiné aux parents / juillet 2023

8. CONCLUSION

Objectif

Sensibiliser les adultes à l'importance de s'impliquer.

Les adultes peuvent faire en sorte que les enfants soient :

- mieux informés sur la violence ;
- moins dépendants des adultes pour répondre à leurs besoins ;
- moins isolés des ressources d'aide.

Les adultes ont le pouvoir de changer les choses par des paroles et des actions parfois très simples. Juste par une présence attentionnée, nous pouvons devenir une personne significative et faire la différence dans la vie d'un enfant.

Ce paragraphe fait référence à la résilience ou capacité de surmonter l'épreuve, qui est souvent reliée à une personne présente dans la vie de l'enfant et qu'il a considérée comme un pilier.

9. ÉVALUATION DE L'ATELIER

Objectif

Permettre à l'organisme d'avoir la rétroaction des participant-e-s au sujet de l'atelier afin de pouvoir s'ajuster au besoin.

Pour cette partie, utiliser le questionnaire comportant 14 questions ou celui comportant 16 questions, selon le choix de votre organisme. Vous les trouverez dans la boîte à outils, partie : complément d'information.

Demander aux parents de prendre quelques minutes pour remplir la feuille d'évaluation. Les commentaires sont très appréciés, cela permet d'ajuster l'atelier au besoin.

Remercier les personnes présentes pour leur participation et rappeler vos disponibilités pour répondre à des questions et la possibilité de vous joindre au bureau pour du support concernant toutes situations touchant les enfants et la violence.

FIN DE L'ATELIER